

English website 1 of 2

United States

This device complies with Part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions:

- (1) this device may not cause harmful interference, and
- (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Caution: The user is cautioned that changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

Note: This equipment has been tested and found to comply with the limits for a Class B digital device, pursuant to part 15 of the FCC Rules. These limits are designed to provide reasonable protection against harmful interference in a residential installation. This equipment generates uses and can radiate radio frequency energy and, if not installed and used in accordance with the instructions, may cause harmful interference to radio communications. However, there is no guarantee that interference will not occur in a particular installation. If this equipment does cause harmful interference to radio or television reception, which can be determined by turning the equipment off and on, the user is encouraged to try to correct the interference by one or more of the following measures:

- Reorient or relocate the receiving antenna.
- Increase the separation between the equipment and receiver.
- Connect the equipment into an outlet on a circuit different from that to which the receiver is connected.
- Consult the dealer or an experienced radio/TV technician for help.

The SAR limit set by the FCC and ISED are 1.6W/kg. For wearable operation, this device has been tested and meets the FCC and ISED RF exposure guidelines at a minimum separation distance of 5 mm from the body. RF exposure compliance with any third parties accessory was not tested and certified, any third parties accessory is not recommended, a minimum separation of 5mm must be kept when in wearable operation.

English website 2 of 2

Canada

This device contains license-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's license-exempt RSS(s). Operation is subject to the following two conditions:

1. This device may not cause interference.
2. This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

This device is restricted to indoor when operating in the 5.15 to 5.25GHz frequency range.

European Union

COMPLIANCE WITH 2014/53/EU RADIO EQUIPMENT DIRECTIVE (RED)

Milo complies with the requirements of Article 10(2) as they can operate in at least one Member State as examined. In accordance with Article 10(10), in cases of restrictions on putting into service, information available on the packaging shall allow the identification of the Member States or the geographical area within a Member State where restrictions on putting into service or requirements for authorization of use exist.

Specific Absorption Rate (SAR) information: The EU SAR limit For Body Worn is 2.0W/kg and For Limb is 4.0 W/kg. This device should keep 5mm separation distance for wearable operation . The Maximum Body SAR is 0.290W/kg; The Maximum Limb SAR is 0.290W/Kg.

Milo meets the government's requirements for exposure to radio waves. The guidelines are based on standards that were developed by independent scientific organizations through periodic and thorough evaluation of scientific studies. The standards include a substantial safety margin designed to assure the safety of all persons regardless of age or health.

In accordance with Article 10.8(a) of the RED, the following table provides information of the frequency bands used and the maximum radio frequency transmit power of Milo Handheld transceiver for sale in the EU.

Function	Frequency	Max. Transmit power
Bluetooth	2402-2480 MHz	9 dBm (EIRP)
Bluetooth LE	2402-2480 MHz	4 dBm (EIRP)
WiFi 2.4G	2412-2472 MHz	19 dBm (EIRP)
WiFi 5G	5180-5320 MHz	18 dBm (EIRP)
WIFI 5G	5500 -5700 MHz	17 dBm (EIRP)
Milo 2.4G	2400 MHz-2483.5 MHz	17 dBm (EIRP)
Milo Band K	863 -865 MHz	13.7 dBm (ERP)
Milo Band L	865 -868 MHz	13 dBm (ERP)
Milo Band P	869.4-869.65 MHz	22 dBm (ERP)

États-Unis

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ FCC ET IC

Cet appareil a été testé et déclaré en conformité avec la section 15 des directives FCC et aux exigences de l'organisme canadien Innovation, Sciences et Développement économique (ISDE). Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes : (1) cet appareil ne doit pas causer d'interférences nuisibles et (2) cet appareil doit accepter toute interférence reçue, y compris des interférences susceptibles d'occasionner un fonctionnement non souhaité. Vous trouverez une copie de chaque déclaration de conformité à l'adresse internet suivante : www.okmilo.com/support.

Le seuil de débit d'absorption spécifique (DAS) défini par les directives FCC et par l'ISDE est de 1,6 W/kg. Cet appareil a été testé pour être porté à une distance minimale de 5 mm du corps conformément aux directives FCC et aux exigences de l'ISDE. Aucun test n'a été effectué ni aucun certificat délivré quant à la comptabilité en matière d'exposition aux radiofréquences (RF) avec des appareils tiers. Par conséquent, l'utilisation d'appareils tiers n'est pas recommandée. Une distance minimale de 5 mm doit être respectée lorsque l'on porte l'appareil.

Au Canada, l'utilisation à 5150-5250 MHz n'est autorisée que dans les espaces clos.

Canada

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio

exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

1. L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
2. L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Cet appareil est limité à un usage à l'intérieur en raison de son fonctionnement dans une plage de fréquences de 5.15 GHz à 5.25 GHz.

Union européenne

CONFORMITÉ AVEC LA DIRECTIVE EUROPÉENNE 2014/53/UE RELATIVE AUX ÉQUIPEMENTS RADIOÉLECTRIQUES (RED)

Milo respecte les conditions de l'art. 10, al. 2, car l'appareil peut être utilisé dans au moins un pays membre. Conformément à l'art. 10, al. 10, les informations figurant sur l'emballage permettent d'identifier les États membres ou la zone géographique à l'intérieur d'un État membre dans lesquels existent les restrictions à la mise en service ou les exigences concernant l'autorisation d'utilisation de l'appareil. Dans tous les États membres de l'UE, l'utilisation à 5150-5250 MHz n'est autorisée que dans les espaces clos. Informations relatives au DAS : le seuil DAS autorisé par l'UE lorsque l'appareil est porté sur le corps est de 2,0 W/kg et de 4,0 W/kg sur les membres. Une distance minimale de 5 mm doit être respectée lorsque l'on porte

French website 2 of 2

l'appareil . Le seuil maximal DAS pour le corps et pour les membres est de 0,290 W/kg. Milo respecte les exigences gouvernementales en matière d'exposition aux ondes radio. Les règles se basent sur des standards développés par des organisations scientifiques indépendantes ayant évalué périodiquement et minutieusement les études scientifiques. Les standards incluent une marge de sécurité considérable, mise en place pour assurer la protection de toute personne, indépendamment de l'âge ou de l'état de santé. Conformément à l'art. 10, al 8, let. de la RED, le tableau suivant fournit des informations relatives aux bandes de fréquence utilisées et à la puissance d'émission des RF de l'émetteur-récepteur portatif Milo en vente au sein de l'UE.

Fonction	Fréquence	Puissance d'émission max.
Bluetooth	2402-2480 MHz	9 dBm (EIRP)
Bluetooth LE	2402-2480 MHz	4 dBm (EIRP)
WiFi 2.4G	2412-2472 MHz	19 dBm (EIRP)
WiFi 5G	5180-5320 MHz	18 dBm (EIRP)
WIFI 5G	5500 -5700 MHz	17 dBm (EIRP)
Milo 2.4G	2400 MHz-2483.5 MHz	17 dBm (EIRP)
Milo Band K	863 -865 MHz	13.7 dBm (ERP)
Milo Band L	865 -868 MHz	13 dBm (ERP)
Milo Band P	869.4-869.65 MHz	22 dBm (ERP)

French warranty 1 of 2

INFORMATIONS SUR LE GUIDE D'UTILISATION

Le guide d'utilisation du Milo Action Communicator (Milo) se trouve à l'adresse internet suivante : www.okmilo.com/support. Consultez ce guide afin d'en apprendre davantage sur votre produit Milo et sur son bon usage.

MESURES DE SÉCURITÉ

Milo a été conçu dans un souci de sécurité. Comme tout autre appareil électrique ou électronique, en cas de mauvaise utilisation, il peut provoquer des départs d'incendies, des chocs électriques, des dégâts matériels ou des préjudices corporels. Pour garantir qu'il soit utilisé à bon escient, veuillez suivre les instructions suivantes :

- Respectez tous les avertissements, précautions et instructions mentionnés dans le guide d'utilisation.
- Stoppez l'utilisation de Milo si vous observez des fissures, perforations ou autres dommages sur l'appareil ou si Milo fonctionne d'une manière inattendue, s'il produit des bruits anormaux ou s'il sent mauvais ou encore s'il devient trop chaud au toucher.
- Ne tentez jamais de démonter ou de réparer votre Milo.

Cela annulerait la garantie limitée et pourrait vous porter préjudice.

- Pour plus d'informations sur la sécurité du produit, veuillez consulter la page web suivante : www.okmilo.com/support

NOTE POUR LES PERSONNES PORTANT UN STIMULATEUR CARDIAQUE

Milo émet des rayonnements électromagnétiques.

Les champs électromagnétiques générés peuvent interférer avec des stimulateurs cardiaques ou autres appareils médicaux. Si vous portez un stimulateur cardiaque, assurez-vous de maintenir une distance d'au moins 20 cm entre Milo et le stimulateur. Si vous suspectez des interférences entre Milo et votre stimulateur cardiaque ou un autre appareil médical, stoppez l'utilisation de Milo et consultez immédiatement votre médecin afin de recevoir des informations spécifiques concernant votre appareil médical.

INFORMATION SUR L'EXPOSITION AUX RADIOFRÉQUENCES

Pour plus d'informations, veuillez consulter la page suivante : www.okmilo.com/support.

AIMANT DE MILO

Évitez de placer près de Milo des dispositifs contenant des aimants ou des dispositifs sensibles aux magnétisme, tels que des cartes de crédit, des cartes bancaires ou des dispositifs de stockage magnétique. Assurez-vous de maintenir une distance de 10 cm entre Milo et les dispositifs sensibles aux champs magnétiques. Les dispositifs sensibles aux champs magnétiques tels que les montres mécaniques et les appareils de mesure peuvent être endommagés par Milo.

BATTERIE DE MILO

La batterie lithium-ion dans Milo ne peut pas être démontée, et seul un prestataire de service autorisé peut être mandaté pour l'entretien de ladite batterie.

Pour plus d'informations sur le recyclage et l'élimination correcte de la batterie, veuillez consulter la page web suivante : www.okmilo.com/support.

DOMMAGES POTENTIELS DE L'OUÏE

Une perte auditive permanente peut se produire si vous utilisez Milo à un volume élevé, avec ou sans écouteurs. Limitez le temps d'utilisation de Milo ou de tout écouteur afin de vous prémunir contre une éventuelle perte auditive.

GARANTIE LIMITÉE DE MILO

La garantie limitée de Milo couvre tout défaut de matériel et de fabrication du matériel Milo et des accessoires qui l'accompagnent, dans des conditions normales d'utilisation, pendant une période de deux (2) ans à compter de la date d'achat initiale ou en ligne. Milo n'est pas couvert contre les défauts provoqués par l'usure normale ou en raison d'accidents ou de mauvais usages. Une preuve d'achat devra être fournie pour bénéficier de tout service de garantie. Veuillez consulter les conditions de garantie complètes à l'adresse internet suivante : www.okmilo.com/support.

Vous pouvez aussi obtenir par mail une copie desdites conditions en vous adressant à Loose Cannon Systems Inc. at PO BOX 1447, Ross, CA 94957, USA.

La garantie limitée s'ajoute à d'éventuels autres droits dont vous pourriez être le bénéficiaire conformément aux lois locales relatives à la protection du consommateur.

RÉGLEMENTATIONS

D'autres informations réglementaires, certificats et marques attestant de la conformité de Milo se trouvent sur le produit et son emballage ou dans le guide d'utilisation de Milo :

www.okmilo.com/support.

INFORMATIONS CONCERNANT LE RECYCLAGE ET L'ÉLIMINATION

Votre Milo ne peut pas être éliminé avec les déchets ménagers non triés. Arrivés en fin de vie, Milo et les accessoires électriques qui l'accompagnent doivent être remis à un centre de recyclage ou d'élimination approprié.

Le représentant de Milo's au sein de l'UE est AQIPA GmbH, Möslbichl 78, 6250 Kundl, Autriche

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ FCC ET IC

Cet appareil a été testé et déclaré en conformité avec la section 15 des directives FCC et aux exigences de l'organisme canadien Innovation, Sciences et Développement économique (ISDE) . Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes : (1) cet appareil ne doit pas causer d'interférences nuisibles et (2) cet appareil doit accepter toute interférence reçue, y compris des interférences susceptibles d'occasionner un fonctionnement non souhaité.

Vous trouverez une copie de chaque déclaration de conformité à l'adresse internet suivante :

www.okmilo.com/support.

Le seuil de débit d'absorption spécifique (DAS) défini par les directives FCC et par l'ISDE est de 1,6 W/kg. Cet appareil a été testé pour être porté à une distance minimale de 5 mm du corps conformément aux directives FCC et aux exigences de l'ISDE. Aucun test n'a été effectué ni aucun certificat délivré quant à la comptabilité en matière d'exposition aux radiofréquences (RF) avec des appareils tiers. Par conséquent, l'utilisation d'appareils tiers

French warranty 2 of 2

n'est pas recommandée. Une distance minimale de 5 mm doit être respectée lorsque l'on porte l'appareil.

Au Canada, l'utilisation à 5150-5250 MHz n'est autorisée que dans les espaces clos.

CONFORMITÉ AVEC LA DIRECTIVE EUROPÉENNE 2014/53/UE RELATIVE AUX ÉQUIPEMENTS RADIOÉLECTRIQUES (RED)

Milo respecte les conditions de l'art. 10, al. 2, car l'appareil peut être utilisé dans au moins un pays membre. Conformément à l'art. 10, al. 10, les informations figurant sur l'emballage permettent d'identifier les États membres ou la zone géographique à l'intérieur d'un État membre dans lesquels existent les restrictions à la mise en service ou les exigences concernant l'autorisation d'utilisation de l'appareil. Dans tous les États membres de l'UE, l'utilisation à 5150-5250 MHz n'est autorisée que dans les espaces clos. Informations relatives au DAS : le seuil DAS autorisé par l'UE lorsque l'appareil est porté sur le corps est de 2,0 W/kg et de 4,0 W/kg sur les membres. Une distance minimale de 5 mm doit être respectée lorsque l'on porte l'appareil. Le seuil maximal DAS pour le corps et pour les membres est de 0,290 W/kg. Milo respecte les exigences gouvernementales en matière d'exposition aux ondes radio. Les règles se basent sur des standards développés par des organisations scientifiques indépendantes ayant évalué périodiquement et minutieusement les études scientifiques. Les standards incluent une marge de sécurité considérable, mise en place pour assurer la protection de toute personne, indépendamment de l'âge ou de l'état de santé. Conformément à l'art. 10, al 8, let. de la RED, le tableau suivant fournit des informations relatives aux bandes de fréquence utilisées et à la puissance d'émission des RF de l'émetteur-récepteur portatif Milo en vente au sein de l'UE.

Fonction	Fréquence	Puissance d'émission max.
Bluetooth	2402-2480 MHz	9 dBm (EIRP)
Bluetooth LE	2402-2480 MHz	4 dBm (EIRP)
WiFi 2.4G	2412-2472 MHz	19 dBm (EIRP)
WiFi 5G	5180-5320 MHz	18 dBm (EIRP)
WIFI 5G	5500 -5700 MHz	17 dBm (EIRP)
Milo 2.4G	2400 MHz-2483.5 MHz	17 dBm (EIRP)
Milo Band K	863 -865 MHz	13.7 dBm (ERP)
Milo Band L	865 -868 MHz	13 dBm (ERP)
Milo Band P	869.4-869.65 MHz	22 dBm (ERP)